

DE LA DIASPORA FRANÇAISE NOIRE : SUR LA TRACE EN SUSPENS
UNIVERSITE DE LA REUNION, 3-5 SEPTEMBRE 2012

Kpêdétin Ahouansou

École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

Laboratoire d'Anthropologie Sociale (LAS)

LIA TransOceanik

I. Introduction

Ma thèse de doctorat porte sur une expérience : « être » Français noirⁱ. C'est-à-dire, sur les manières dont cette minorité négocie avec la signification de « Français » au 21^{ème} siècle, à Paris et dans ses environs. Je me suis particulièrement attachée à examiner la production et la reproduction du discours racial dans la sphère publique et dans la sphère privée, ainsi qu'à la production et à la reproduction du racisme quotidien en tant que pratique sociale.

Avec cette communication, j'affirme qu'Internet est un outil vital pour cette minorité, puisque leur accès aux médias dominants est assez réduit. Preuve en est, l'arrivée d'Harry Roselmack sur la chaîne privée TF1, en 2006, qui prend l'aspect d'un moment « historique », cristallisé en sa personne. Ce, parce qu'il devient le premier journaliste Français noir à présenter, seul, un journal télévisé à une heure de grande écoute. L'absence de couleur dans notre république favorise des questionnements sur les mémoires oubliées, partagées (ou non), en traces et toujours en formation. Principalement l'effacement de la couleur interroge la possibilité d'être et de se penser Français et noir aujourd'hui. Les Français noirs, donc, sont peu visibles et fait d'importance, leurs histoires et leurs intérêts particuliers, autrement dit les connaissances à leur sujet sont pour le moins limitées. En dépit d'une longue présence dans l'Hexagone et de divers mouvements intellectuels tels que la négritude dans les années 1930, l'antillanité dans les

années 1960, la créolité au début des années 1980 et la créolisation sur la fin des années 1980, la minorité noire en France est perçue comme étrangère, et bien sûr comme un problème pour reprendre une des idées les plus citées du sociologue américain W. E. B. Du Bois (2007 [1903]).

Aujourd'hui je vais vous entretenir d'Internet et de l'affaire Guerlain. Forme de média qui permet un accès à plus de connaissances, Internet maintient une sorte de diaspora noire. C'est un espace proactif dans lequel les subalternes peuvent non seulement parler mais aussi s'organiser. Autrement dit, Internet en qualité de média permet d'interroger des mémoires ambiguës et, parfois, apporte des réponses créatives dans la société.

Ceci dit, du fait des contraintes de temps, je ne définirai pas la *blackness* ou ce que j'entends par identité noire, pas plus que la diaspora, je n'expliquerai pas non plus l'affaire Guerlain en détail. Au lieu de cela, je vais tâcher de démontrer en quoi Internet est un outil dans la formation d'une identité française noire et diasporique et pourquoi Internet est un outil pour l'anthropologie contemporaine.

II. Racisme et aveuglement à la race

On peut dire que 2005 marque une rupture puisque la minorité noire devient une sorte d'intérêt national. Suivant le décès tragique de deux jeunes hommes qui étaient pourchassés par la police, des soulèvements se répercutent à Paris et dans ses banlieues. Une situation qui inévitablement conduit à un débat public portant sur l'immigration, la sécurité, le colonialisme et les relations raciales. Depuis et en dépit de nombreux témoignages de Français noirs, de militants provenant de divers milieux et d'universitaires politiquement impliqués, la question raciale est de plus en plus couverte par le déni. Dans un article récent, Trica D. Keaton affirme que « le discours de l'aveuglement racial (*race-blindness*) dans la France contemporaine ne fait qu'engendrer ce qu'il cherche à éviter, la conscience raciale (*race-consciousness*) » (2010 : 103)ⁱⁱ.

Suivant cette affirmation, Keaton démontre les manières par lesquelles les militants français noirs sont empêtrés dans un discours d'aveuglement racial basé sur l'idéologie républicaine française, ce qui les empêche de dénoncer les discriminations et le racisme dont ils font l'objet. Néanmoins, bien que ces militants français noirs luttent avec les limitations posées par « l'aveuglement à la race » la situation semble avoir changé.

Teun van Dijk (2005 [1993]) définit le racisme européen comme un système de domination et d'inégalité sociale mis en place par les élitesⁱⁱⁱ. Ce système de domination est appliqué quotidiennement par le biais des pratiques sociales et des pratiques cognitives. On note différents types de discriminations : la marginalisation et la criminalisation ainsi que des préjugés et des croyances en des stéréotypes et attitudes et idéologies qui peuvent être considérés comme les motifs qui mènent à la discrimination et ainsi de suite. Certains discriminent parce qu'ils pensent que d'autres leurs sont inférieurs et ont donc moins de droits. Alors que le racisme ne peut se résumer aux préjugés personnels, les préjugés sont socialement partagés et produits et reproduits collectivement par les discours institutionnels, notamment grâce au discours des élites. Ainsi ils sont véhiculés par les discours politiques, le système d'éducation nationale, et les médias. Ceci dit le racisme a ses spécificités d'un pays à l'autre. Pour énoncer un lieu commun, le racisme américain n'est pas le racisme français.

Se basant sur une enquête interculturelle du racisme entre des femmes africaines américaines et des immigrantes du Suriname aux Pays-Bas, Philomena Essed affirme que « contrairement aux Etats-Unis, le racisme européen est « nouveau » dans le sens où il s'agit d'un racisme « dans le pays natal » à l'opposé du racisme traditionnel qui avait cours dans les colonies durant la « haute période » du colonialisme » (1991 : 14)^{iv}. De fait le racisme européen est plus préoccupé par la question du colonialisme que par celle de l'esclavage, bien que ce dernier soit en partie lié au phénomène.

Par ailleurs, on ne peut négliger l'engagement européen et français dans la lutte

antiraciste. Wiktor Stoczkowski (2006) note que dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, l'Unesco a œuvré pour défendre une nouvelle idéologie antiraciste (fondée sur les droits humains en 1948 à L'ONU, ce paradigme universaliste changera avec la promotion de la diversité culturelle à partir de 1998). Cependant, depuis la crise économique des années 1970, le racisme a explosé de manière drastique dans notre pays. Si je suis d'accord avec l'analyse d'Essed, qui avance l'idée de la *nouveauté historique* du racisme européen par comparaison avec l'américain, j'ajouterais que les formes de racismes qui ont émergé aux USA depuis le développement des mouvements pour les droits civiques ressemblent en fait de plus en plus aux racismes européens, particulièrement un certain racisme français qui s'illustre par l'absence (supposée) de couleur ou l'absence (supposée) de lignes raciales et qui d'une manière ou d'une autre nourrit le sens d'une diaspora noire, à la trace. Je pense aux formes subreptices de racisme qui rappellent le « nouveau racisme » théorisé par Patricia Hill Collins (2004), les relations raciales demeurent être un dilemme dans la vie quotidienne américaine or elles s'expriment désormais de façon consensuelle. Si une classe moyenne noire existe, elle n'est pas nécessairement à l'abri d'injustices raciales, de plus la grande majorité des Africains Américains est soit directement affectés par ces injustices soit l'est par procuration, ses connaissances en étant affectées. Prenons à titre d'exemple l'arrestation de l'illustre universitaire Henry Louis Gates à son domicile en 2009 <http://www.slate.fr/story/8419/contes-du-racisme-ordinaire>. Malgré l'élection de Barack H. Obama et le message d'espoir qu'elle représentait pour les Africains Américains en terme d'avancée, une Amérique bien rapidement qualifiée de post-raciale, un citoyen noir américain porte encore le stigmate historique « du corps noir ». Être noir à notre époque c'est généralement être perçu comme une menace pour la société. C'est-à-dire que les enjeux raciaux n'ont pas périclité post mouvements civiques mais bénéficient du consensus de « l'absence » de ligne de couleur pour se reconfigurer au jour le jour. Il devient alors fondamental de saisir comment la « race », la classe, le genre et la sexualité opèrent, se recourent et se reconfigurent à l'ère contemporaine. Certes la France n'est pas allée aussi loin que les Etats-Unis dans l'usage de la biologie comme moyen dissuasif

d'explication de la « déviance » des Français noirs. Je pense par exemple ici aux conclusions des psychologues américains Richard J. Herrnstein et Charles Murray quant aux rapports supposés entre QI, race, criminalité, revenus et intelligence développée dans l'infamant *The Bell Curve. Intelligence and Class Structure in American Life* (1994). Cette supposée « normalité » blanche construite à l'aune de « l'anormalité/déviance » des non-blancs n'a pas le même poids légal. À titre d'exemple, la ségrégation spatiale française n'est plus sensée être raciale (ce qu'on a vu dans les ghettos juifs ne sont pas les banlieues françaises) et la loi française n'a pas d'équivalent avec la *one drop rule*. La *one drop rule* (terme familier américain) servait à classer les individus dont les origines seraient à tracer en Afrique subsaharienne, ainsi toute personne ayant une goutte de sang noir, *one drop of « Negro » blood*, était considérée noire, et fut adoptée en tant que loi au 20^{ème} siècle, majoritairement dans les états du sud (1910 Tennessee, Virginie 1924 avec le *Racial Integrity Act*, on se souvient par ailleurs des lois Jim Crow de 1876-1965 instituant la ségrégation raciale. Pour saisir son impact contemporain on consultera avec intérêt les travaux de Yaba Blay (1) *one drop* <http://1nedrop.com/>). Donc la *one drop rule* n'existe pas en France mais les distinctions selon le degré de « sang » se déclinent de manière étrange dans les anciennes colonies esclavagistes françaises. Et, l'Etat français n'est toujours pas prêt à légiférer contre certaines pratiques quotidiennes, c'est le cas notamment du contrôle au « faciès » <http://stoplecontroleaufacies.fr/slcaf/> quand bien même l'actuel Président François Hollande a avancé l'idée de supprimer le mot « race » de la constitution française en mars dernier <http://tempsreel.nouvelobs.com/election-presidentielle-2012/20120310.OBS3480/hollande-supprimerait-le-mot-race-dans-la-constitution.html>. On constate donc, dans les cas français et américain que renforcer le consensus racial condamne à ignorer ce que les relations raciales contemporaines doivent à l'idée de « race ». La logique discriminatoire française (comme aux Etats-Unis) appuie plus volontiers ses justifications d'exclusion et son refus de faire face au racisme sur le présumé d'une « déviance » noire qui serait due à des facteurs culturels (plutôt que biologiques). En outre, j'insiste, le racisme français est trop souvent compris dans ses manifestations extrêmes – un parti politique tel le Front national et les violences

physiques, les bavures policières. Parce que l'esclavage et le colonialisme sont compris comme des phénomènes ayant pris place en dehors de la France hexagonale les relations raciales y prenant place sont difficilement appréhendées dans leurs reconfigurations contemporaines, elles ont valeur d'exception.

Dans ce contexte, ma recherche s'est déplacée en 2010, surtout grâce à Facebook qui m'a permis de collecter des données démontrant que la minorité noire était prête à énoncer publiquement son identité française noire, en trouvant sur Internet un nouveau potentiel d'action. La Toile redessine sans cesse un tableau éclaté qui expose des liens : si les réseaux se forment virtuellement, ils peuvent aussi transgresser cet espace numérique et se manifester en dehors de celui-ci. C'est-à-dire sortir de la Toile et exposer un tabou qui se situe à la limite du légal, du pénal comme nous allons le voir.

L'affaire Guerlain et l'effet diasporique

Après deux terrains ethnographiques concernant les Français noirs à Lyon dans le cadre de mes Master 1 et 2, j'envisageais un terrain à Paris pour ma thèse de doctorat. Mon intention était de baser mon étude sur un échantillon transversal au quotidien en travaillant avec des étudiants, des militants, des artistes, etc. de descendances caribéennes et africaines sans écraser leurs identités politiques dans le processus. Alors que la population noire de France est estimée entre 2 millions et demi et 5 millions^v http://www.tns-sofres.com/assets/files/310107_cran.pdf, les Français noirs sont à vrai dire invisibles à moins qu'ils ne surgissent comme « nouveauté » dès lors qu'ils sont mis sur le devant de la scène (fait divers, revendication politique, économique et historique). Ainsi une polémique ou un débat qui les mobilise sera ignoré de la plupart des Français qui ne font pas partie de la section de la société civile et de la vie associative française tournées précisément vers ces questions. Très peu des membres de cette minorité et de la population, du reste, sont au fait de la marche du 23 mai 1998^{vi} ou du boycott contre la maison Guerlain et LVMH en 2010^{vii} <http://www.lemirada.org/tolerance-zero-contre-le->

[racisme-et-les-discriminations-mirada-proche-d'un-accord-avec-lvmh/](#) (communiqué de l'association MIRADA). Parce que mon environnement, ou plutôt parce que je n'ai pas évolué dans un milieu associatif, l'accès aux informations ayant trait de près ou de loin aux activités politiques et raciales parisiennes ne m'était pas aisé. Étant donné que je souhaitais élargir ma compréhension de la scène militante française noire à Paris, je me suis intéressée dès le début de mon enquête de terrain au Conseil Représentatif des Associations Noires (le CRAN) <http://lecran.org/> et aux Indivisibles <http://lesindivisibles.fr/>, créés en 2005 et 2007. D'autre part, je porte un intérêt singulier à l'imaginaire diasporique. Aussi je me suis rendue aux États-Unis pour faire des recherches d'archives, soucieuse. Soucieuse, car assez rapidement j'avais constaté les limites d'un terrain tourné exclusivement vers la vie associative, puisque l'idée du quotidien était difficile à observer dans ces espaces. Après quelque temps passé sur place, je m'ennuyais de la France. J'ai donc pris l'habitude de consulter Facebook plus souvent qu'à l'accoutumée et quelques jours avant mon départ, il s'est produit quelque chose de fondamentalement intéressant.

Le 15 octobre 2010, Jean-Paul Guerlain est sur une chaîne de télévision nationale, France 2, où il prononce le mot nègre : « Pour une fois, je me suis mis à travailler comme un nègre. Je ne sais pas si les nègres ont toujours travaillé, mais enfin... » <http://www.lemirada.org/jean-paul-guerlain-devant-la-justice/> Instantanément sa phrase prend le statut de polémique et fonctionne comme un buzz sur les réseaux sociaux et sur Internet. L'indignation est telle qu'elle déborde le commentaire de Jean-Paul Guerlain et met en évidence la problématique raciale française, et ailleurs, parce que la diaspora est galvanisée sur Internet et s'exprime sans détour. Elle compare les expériences et apporte son soutien. Ce soutien ne se réduit pas à des locuteurs français et compte même le soutien de l'activiste Al Sharpton, figure emblématique des mouvements civiques américains http://www.huffingtonpost.com/2010/10/22/al-sharpton-guerlain_n_772478.html.

En France dans un premier temps, ou devrais-je dire comme à l'habitude, les commentateurs défendent Jean-Paul Guerlain. Ils affirment que son propos n'est pas raciste (notons que fin février 2012 Jean-Paul Guerlain, récidive face à des employés de la compagnie Eurostar. http://www.huffingtonpost.fr/2012/03/09/jean-paul-guerlain-raciste_n_1333959.html), que Jean-Paul Guerlain n'est pas un raciste, simplement un vieil homme qui a commis un impair, comme on aime à le dire il s'agit selon eux d'« un dérapage ». Ce qui bien entendu délégitime les protestations des Français noirs. Bien sûr ces types de commentaires sont partagés dans les médias dominants, sur Internet et parmi les politiciens. George-Pau Langevin – ancienne députée PS et actuelle ministre chargée de la Réussite éducative –, faut-il rappeler qu'elle est femme et noire née en Guadeloupe, soulève la question à l'assemblée nationale le 3 novembre 2010 : « Enfin, sur un plan plus symbolique, j'ai, comme plusieurs de mes collègues, déploré le silence assourdissant qui a fait écho dans les rangs du Gouvernement aux propos inadmissibles de ce grand parfumeur, qui travaille d'ailleurs avec des gens de Mayotte. Qu'entend faire la ministre de l'outre-mer pour défendre la dignité des nègres, injustement mis en cause par M. Guerlain ? ».

http://www.assemblee-nationale.fr/13/cri/2010-2011/20110041.asp#INTER_14

Elle n'obtient pas de réponse.

Comme je l'ai mentionné auparavant, il est juste de dire que ce préjudice (le préjudice est un dommage qui est causé à autrui d'une manière volontaire ou involontaire) commun, le racisme quotidien, dans le cadre français est socialement partagé, produit et reproduit collectivement, dans le même temps nié. De fait, il est un puissant élément structurel de domination. Pour résumer l'affaire Guerlain, publiquement la polémique s'est déchaînée des semaines durant et était incompréhensible pour qui ne participait pas aux processus de négociations. Le premier weekend suivant la prise de parole de Jean-Paul Guerlain (23 octobre 2010) plus d'un millier de Français ont manifesté devant la boutique Guerlain des Champs-Élysées, plusieurs vidéos ont été postées sur YouTube dont la suivante : http://www.youtube.com/watch?v=2J_gl_q2mvo, mais aussi en d'autres lieux

<http://www.youtube.com/watch?v=yH3Zi2V7Z-o> (pour plus d'informations sur l'Alliance Citoyenne Noire (ANC) voir leur site <http://www.ancfrance.com/accueil.html>). En privé, en l'absence de couverture médiatique une forte organisation militante a mené à un accord avec le groupe LVMH, un accord pour lutter contre la drépanocytose a été trouvé <http://www.lemirada.org/communiquede-presse-pour-annoncer-la-victoire-sur-laffaire-guerlain/>, et plus tard Jean-Paul Guerlain a été condamné à payer une amende de 6000€ pour avoir proféré des propos racistes à l'antenne (le 29 mars 2012) http://www.lexpress.fr/actualites/1/actualite/propos-sur-les-negres-jean-paul-guerlain-condamne-pour-injure- raciale_1098876.html. La mobilisation diasporique qui s'est produite sur Internet a eut un effet indéniable sur les négociations et/ou les résultats multiples de cette affaire. Inutile d'ajouter qu'il s'agit d'un pas de géant dans l'histoire des politiques raciales en France sans oublier que ma recherche est redevable de l'effet Internet/Facebook. Du fait de l'accès virtuel à ces réseaux sociaux, j'étais enfin en mesure d'observer les liens entre la sphère publique et la sphère privée mais aussi d'observer la formation de ces liens, de voir comment se tisse une cartographie qui rend possible la vie civile française noire et maintient/soutient un sens de diaspora noire. Le travail de terrain traditionnel s'entrecroisait avec l'observation d'un terrain sur Internet qui pour être virtuel n'en était pas moins produit par des acteurs actuels. Ce que je ne pouvais saisir dans le milieu associatif était autrement visible dans la manière dont ces acteurs s'affichaient et échangeaient en ligne.

III. Le racisme quotidien et la notion de connaissance

Au regard des difficultés que rencontrent les militants noirs pour attirer l'attention sur les discriminations raciales françaises, le succès de la mobilisation autour de l'affaire Guerlain a démontré qu'une telle alliance noire a le potentiel d'obtenir des résultats légaux et sociaux significatifs. Cette affaire a exposé avec force la lassitude d'une nouvelle génération de militants noirs qui la pousse à contester dans la durée des remarques dites banales, celles qui constituent justement le racisme quotidien. Car ces

militants par leurs actions et contestations distinguent à côté des actes extrêmes ou excessivement violents du racisme, les micros agressions du racisme quotidien, dont les caractéristiques sont généralement justifiées par une supériorité morale et culturelle blanche. Isolé, ce racisme paraît inoffensif or c'est l'accumulation quotidienne de ses occurrences qui « provoque des traumatismes sociaux, économiques et émotionnels et finit par devenir un fardeau dont il est impossible de se défaire, voire même un risque pour la santé psychologique et physique de l'individu » (Essed 2005 [2004] : 106). La connaissance du racisme quotidien est basée sur la compréhension de cette expérience particulière telle que vécue par celui ou celle qui l'expérimente directement ou s'y reconnaît indirectement : ce racisme s'expérimente à travers la connaissance. Elle ne se limite pas à des expériences personnelles, au contraire c'est une expérience multidimensionnelle. Premièrement, c'est une connaissance qui s'exprime par l'expérience concrète visée par les micros agressions qu'un individu endure. Dans un deuxième temps, cette connaissance s'affine lorsque l'individu l'expérimente par procuration à travers les comptes-rendus d'agressions relatés par des accointances et des proches. Enfin, le racisme quotidien affecte non seulement l'individu et ses relations proches, mais aussi se répercute sur d'autres publics concernés. En effet, la micro agression produite par la remarque de Jean-Paul Guerlain a résonné d'un bout à l'autre de la diaspora noire du Nouveau Monde et en Europe parce que celle-ci a reconnu cette expérience pour l'avoir connu régulièrement dans d'autres circonstances. Les traces (récits historiques, écrits littéraires, documentaires, cinématographiques, etc.) laissées par la narration des luttes des Africains Américains en sont un symptôme. À titre d'exemple, le boycott intenté contre LVMH rappelle un procédé récurrent éprouvé efficacement par les Africains Américains. Cette trace, conséquence de la narration des mouvements civiques, affecte encore les imaginaires, le vécu, le virtuel et l'actuel (les modèles de contestations que l'on trouve sur Internet renvoient plus fréquemment aux succès des luttes américaines qu'européennes, tout au plus à une histoire souvent mythologique africaine précoloniale) et (re)produit en un sens une diaspora « imaginée ». Le qualificatif *nègre*^{viii}, dans la remarque de Jean-Paul Guerlain a été compris comme un signe de

dédain et de rejet, l'équivalent de *nigger*^{ix} aux Etats-Unis, à un moment où les Français noirs cherchent à s'auto définir eux-mêmes pour compter politiquement, socialement, économiquement, visuellement, etc.. Comme le rappelle judicieusement Stéphane Dufoix, au sujet de l'émergence de la « diaspora noire/africaine », la capacité à se nommer est à comprendre comme « le premier pas de l'émancipation véritable et comme un acte de résistance équivalent à faire advenir à l'existence le groupe qui attendait d'être nommé. » (2011 : 267-8).

Alors que les militants français noirs sont entravés dans le discours de « l'aveuglement à la race », le cas Guerlain apparaît comme le début (ou plutôt le renouveau) d'une lutte contre le racisme anti-noir, une lutte laborieuse contre le racisme structurel qui se traduit par le racisme quotidien. Depuis d'autres jalons et/ou étapes ont été posés grâce à la mobilisation favorisée par Internet (couplée à l'usage des emails, des médias en ligne, des pétitions, etc.) et ses réseaux sociaux, notamment une objection contre le magazine féminin Elle : <http://www.liberation.fr/medias/01012387546-apres-un-article-polemique-le-magazine-elle-dement-tout-racisme>. D'autres actions sont en cours, comme la réclamation auprès de la compagnie Air France http://www.petitions24.net/petition_hair_france_touche_pas_a_nos_racines, ou la mise en cause de l'enseigne « Au nègre joyeux » <http://www.citesenmouvement.fr/2011/09/lettre-au-ministre-de-la-culture-au-negre-joyeux-cem-anc/>. Il convient de retenir ici qu'en se focalisant sur les micros agressions, ces « pratiques courantes et familières » qu'a isolées Essed pour conceptualiser sa théorie du racisme quotidien, les militants noirs produisent une connaissance multidimensionnelle du racisme : d'une part une connaissance publique et diasporique comprise indépendamment de chaque pays ; et d'autre part une connaissance publique et française noire concernant leurs histoires et leurs intérêts particuliers. L'efficacité de ces militants et leur usage d'Internet pour arriver à une mobilisation sans précédent et une organisation/négociation pointilleuse souligne les capacités de la trace et démontre que les acteurs ainsi mobilisés étaient déjà présents sur les réseaux sociaux, comme acteurs

virtuels de l'affirmation d'une identité française noire qui s'est renforcée et actualisée dans la mobilisation, émergeant comme une force. Pour finir, parlant en qualité de subalternes ils deviennent plus visibles, visibles pour eux/entre eux (militants), visibles pour la minorité, visibles à l'anthropologue, et petit à petit commencent à exister de manière durable en tant que citoyens dans la société française. Internet offre par l'accessibilité des réseaux qui s'y forment une plateforme multi située pour débattre de sujets non pris en compte dans les médias dominants : l'appropriation par les acteurs concernés (comme lors du printemps arabe) peut leur permettre de mettre en place des actions au-delà du virtuel. La vertu de cette plateforme est précisément de potentialiser le rassemblement des voix des noirs qui clament leur identité française.

IV. Visibilisation en cours d'une blackness française ?

Je ne prétends pas ici qu'Internet est l'outil ultime pour mettre à l'épreuve une identité française noire, ni que les militants de la Toile représentent tous les Français noirs. Mais la mobilisation dont nous avons été témoin et l'effet d'excuses qu'elle a impliqué souligne une de ses ruptures d'habitus face aux pratiques racistes ayant cours en France. De tels mouvements de résistance qui trouvent leur catalyseur sur Internet méritent non seulement notre attention de chercheurs, mais sont aujourd'hui incontournables pour comprendre comment évolue l'ensemble de la société française ou globale.

Comme l'a judicieusement dit Angela Davis, « organisation n'est pas synonyme de mobilisation » (2006 [2005] : 150). À la fin d'un entretien accordé à Eduardo Mendiatta dans *Abolition Democracy. Beyond Empire, prisons and torture*, malencontreusement traduit par *Les goulags de la démocratie. Réflexions et entretiens*, Angela Davis compare les mouvements militants et résistants passés et présents. Et insiste sur le fait « qu'on s'attend aujourd'hui à ce que les mouvements sociaux soient spontanés. On manque de patience » (2006 [2005] : 149). L'organisation demande de longues luttes, des mouvements prolongés qui impliquent des opérations méticuleuses basées sur des

stratégies qui ne dépendent pas toujours de nos capacités à organiser des manifestations. Selon Davis, de nos jours les manifestations occultent l'organisation, nous faisant croire ainsi que la manifestation est l'essence d'un mouvement politique. Elle nous rappelle aussi qu' « Internet est un outil incroyable, mais il peut également nous inciter à croire que nous pouvons engendrer des mouvements instantanés, des mouvements sur le modèle de la restauration rapide », (2006 [2005] : 150). À vrai dire, mon intérêt pour Internet m'a permis de constater que de plus en plus de pétitions en ligne circulent. Avec un clic, les Français noirs ainsi que d'autres Français peuvent être convaincus que d'une manière ou d'une autre ils sont mobilisés et organisés, et/ou qu'ils font partie d'un organe politique. Or la question du quotidien demeure présente. Que faisons-nous à la suite de ces nombreux clics ? Que faisons-nous après avoir « liké » (les utilisateurs français d'Internet disent généralement « liker » un commentaire ou un statut au lieu de dire qu'ils l'aiment) un commentaire ou un statut sur Facebook ? Que faisons-nous à la suite d'une manifestation ? Alors qu'une sorte de *blackness* française semble avoir émergé, il est encore trop tôt pour discuter de ses gains et de sa longévité, autrement dit de son avenir politique. Le débat racial est nécessaire mais il ne peut seul conduire à une acceptation plus grande d'une visibilité des Français noirs et à une compréhension banalisée d'une citoyenneté française noire.

Je vous remercie de votre attention.

Bibliographie

DAVIS, Angela Y. (2006), *Les goulags de la démocratie. Réflexions et entretiens*, Paris, Au Diable Vauvert.

DORLIN, Elsa (2008), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan.

DU BOIS, W. E. B. (2007) *Les âmes du peuple noir*, Paris, La Découverte, (1903).

DUFOIX, Stéphane (2011) *La dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora*, Paris,

Kpédétin Ahouansou

Éditions Amsterdam.

EDWARDS, Brent H. (2003) *The Practice of Diaspora. Literature, Translation and the Rise of Black Internationalism*, Harvard University Press.

ESSED, Philomena, (1991) *Understanding Everyday Racism. An Interdisciplinary Theory*, California, Sage Publications.

- (2005) Racisme et préférence pour l'identique : du clonage culturel dans la vie quotidienne, *Actuel Marx*, 38 (2), 103-118, (2004).

HILL COLLINS, Patricia (2004), *Black Sexual Politics. African Americans, Gender and the New Racism*, Routledge.

KEATON, Trica D. (2010) The Politics of Race-Blindness. (Anti)Blackness and Category-blindness in Contemporary France, *Du Bois Review : Social Science Research On Race*, 7 (1), 103-131. http://journals.cambridge.org/abstract_S1742058X10000202

VAN DJIK, Teun A. (2005), Le racisme dans le discours des élites, *Multitudes*, (23) : pp. 41-52, (1993). <http://multitudes.samizdat.net/Le-racisme-dans-le-discours-des>

STOCZKOWSKI, Wiktor (2006), L'antiracisme doit-il rompre avec la science ?, *La recherche*, (401) : 44-48. <http://las.ehess.fr/docannexe.php?id=845>

(i) Contrairement à la graphie traditionnelle réclamant la majuscule au substantif « noir », mon usage de la minuscule signale une assignation raciale par opposition à une identité politique assumée et revendiquée qui justifierait, justement, l'usage de la majuscule.

(ii) Ma traduction.

(iii) Par élites j'entends la légitimité hégémonique donnée aux discours des universitaires, des journalistes, des hommes politiques, etc. qui usent du langage et de l'écrit comme pouvoir symbolique. Avec leurs discours sont produites et reproduites des opinions et des idéologies dominantes, des représentations du monde durables, notamment l'idée que la pensée raciale est obsolète dans notre société.

(iv) Ma traduction.

(v) Baromètre des discriminations à l'encontre des populations noires effectué du 3 au 23 janvier 2007 auprès de 13 059 résidents de France et 500 des DOM, âgés de plus de 18 ans. Sondage TNS-Sofres/CRAN.

(vi) L'année commémorative des 150 ans de l'abolition de l'esclavage, la communauté civile antillaise veut mettre à l'honneur le rôle des esclaves dans leur libération. A l'initiative de 350 des associations des Antilles, Guyane et de la Réunion, une marche silencieuse est organisée entre la place de la République et la place de la Nation, à laquelle participe 40 000 personnes.

(vii) Une page Facebook (toujours active) lui a été consacrée « Boycott Guerlain ».

(viii) Selon le locuteur (de Guadeloupe, Martinique, Haïti ou ailleurs encore), *Nègre* peut avoir une connotation « positive » (retournement du stigmate), en l'occurrence en Haïti *Nègre* signifie une humanité,

être Homme. Ce qui néanmoins pose question, je continue ici une conversation entamée avec Anne Lescot lors de la conférence, qualifier par exemple une femme de « belle négresse » n'est en rien valorisant, quand bien même l'homme et la femme seraient tous deux Guadeloupéens ou Martiniquais, ou autres. Ici réduire une femme à son apparence corporelle, de surcroît en la racialisation, réintroduit l'histoire coloniale. C'est-à-dire les politiques raciales et sexuelles, essentiellement la sexualité des femmes (noires). À compter du 19^{ème} siècle les femmes serviront à maintenir la « pureté raciale » européenne et dans les colonies, pour ce faire des différences raciales seront invoquées et dans ce contexte les femmes noires représenteront le paradigme de l'hyper sexualité (Dorlin 2008). Par ailleurs, si l'on met de côté la racialisation (qui se reproduit de génération en génération sans effacer une hyper sexualité noire ou des non-blanches) les parties corporelles (ou le corps des femmes) en général demeurent surexposées et sur commentées car elles sont encore perçues comme un objet d'appréciation à consommer sous toutes ses formes.

(ix) Brent H. Edwards (2003) a montré le rôle de l'écrit dans la formation des cultures noires diasporiques : traduction, dissémination, reformulation et débats – en contexte national et transnational, à travers l'œuvre d'intellectuels mais aussi de la culture populaire. Dans le cas de figure présent, la traduction *est articulation* et mise en pratique de la diaspora. Il affirme ainsi que « la pratique de la traduction est indispensable à la poursuite de n'importe quel projet international, n'importe quelle « correspondance » pouvant mettre en lien des intellectuels ou des populations dont les origines remontent à l'Afrique subsaharienne dispersées dans le monde » (2003 : 20). Il ajoute que la traduction n'est pas uniquement le théâtre de tout institutionnalisation d'un internationalisme, elle est également le théâtre des débats idéologiques concernant ses « contours » et « applications », notamment du point de vue de la signification de la « *noirceur* » (blackness). Les citations d'Edwards sont ma traduction.